

MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 10

L'an deux mil seize, le vingt-sept mai à 18 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, Maire de la Commune.

Date de convocation : 19/05/2016

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., JACOMET M.,
LESBROS JM. et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absent excusé : Mr FAY E.P.

Objet: remise en état du four de la Béouge/Argenton
-Demande de financement à la Région dans le cadre du patrimoine et de la
culture-

Monsieur le Maire fait part de l'état délabré du four du hameau de la Béouge à Argenton ; il s'agit là du patrimoine communal qui se doit d'être en bon état et aussi de façon à ce que la sécurité des piétons et habitants de la Béouge ne soit pas mise en péril.

Le projet de réfection est estimé à un montant HT de 16 100€ ; Une demande de financement au Conseil Régional dans le cadre de la culture et du patrimoine (40% du montant HT) est suggérée par Monsieur le Maire.

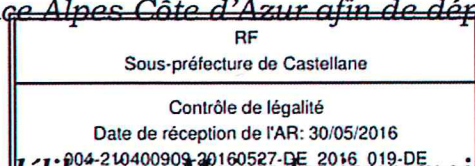
L'Assemblée Délibérante, après discussion et échange est, à l'unanimité des membres présents, favorable à ce projet ainsi qu'à son financement.

Le plan de financement serait :

financeurs	taux	Montant en €
Région	40%	6 440.00
Commune		9 660.00
• montant HT projet		16 100.00

Les travaux seraient prévus dès l'obtention de l'arrêté de subvention, à savoir octobre 2016.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs par rapport à ce projet et à sa réalisation pour signer toutes pièces s'y rattachant ainsi que pour se rapprocher des services du Conseil Région Provence Alpes Côte d'Azur afin de déposer un dossier au service culture et patrimoine



André PESCE
Maire de LE FUGERET

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



S.A.R.L. MASSE
 Quartier des Aires - 04240 LE FUGERET
 ☎ 04 92 83 26 05 ☎ 04 92 83 36 53 📠 06 16 08 19 05



Devis n° **02/16**

Validité : 6 mois

DEVIS

Client

Nom **MAIRIE DE FUGERET**

Adresse _____

Code Postal **04240** Ville **LE FUGERET**

Téléphone _____

Divers

Date **22-janv.-16**

Suite à _____

Entretien du : _____

Description	Qté	Prix unitaire	TOTAL
ARGENTON			
REFECTION TOITURE DU FOUR			
LA BEOUGE			
- Réfection du toit du four			
- Dépose du toit existant	1	F	1 500,00 €
, Confection charpente mélèze de grosse section pour support de la couverture en lauzes	1	F	3 000,00 €
, Couverture, planches en mélèze (sous-face plafond apparent), écran sous-toiture pour étanchéité, pose traditionnelle des lauzes y compris fourniture	40	M²	240,00 €
- Maçonnerie en pierre des abords	1	F	1 500,00 €
- Confection du chapeau de cheminée en pierres de taille et lauzes	1	F	500,00 €

Sous-total **16 100,00 €**

Transport

Taux de T.V.A.

20,00% **3 220,00 €**

Total T.T.C. 19 320,00 €

Paiement **Autre**

SUR PRESENTATION DE FACTURE

Total en Frs 126 730,89

Contrôle :

Siret 403 299 647 00012 - RCS DIGNE B 403 299 647 - SARL au capital de 7 622 Euro

Sous-préfecture de Castellane

Maçonnerie en Pierres - Création - Rénovation

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 30/05/2016

004-210400909-20160527-DE_2016_019-DE